

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCogne
COMITE SYNDICAL
A BELHADE (40)

Séance du 25 octobre 2021
Délibération n°103j

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt et un, le lundi 25 octobre à 18h00, le Comité syndical s'est réuni à BELHADE (40) conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de **M. DEDIEU Vincent**.

Date de la convocation : 18 octobre 2021

Étaient Présents : **M. DEDIEU Vincent** portant pouvoirs de M. LASSALLE Jean Claude et de M. PAIN Cédric, **M. BACHÉ Alain**, **M. DUFAY Michel**, **M. SORE Serge** portant pouvoirs de M. LAGRAVE Renaud et de Mme LE YONDRE Nathalie, **Mme WEBER Sophie**, **M. GILLÉ Hervé** portant pouvoir de M. DECLERCQ Cyrille, **Mme PIQUEMAL Sophie** portant pouvoirs de M. GLEYZE Jean-Luc et de Mme LARRUE Marie, **Mme BEAUMONT Patricia**, **Mme VALIORGUE Magali** portant pouvoirs de M. CARRERE Paul et de M. COUTIERE Dominique, **Mme BREQUE Claudie**, **M. FORET Thierry** portant pouvoir de Mme TOSTAIN Emmanuelle, **M. SARTRE Philippe**, **M. BLANC SIMON Jean-Luc**, **Mme DESMOULIN Karine** portant pouvoirs de M. DELUGA François et de M. MARTINEZ Manuel, **M. DUNOGUES Yves** portant pouvoir de Mme TAPIN Maylis, **M. ICHARD Vincent**, **M. LANUSSE Denis**, **Mme MARIE Lucie** portant pouvoirs de M. TULARS Bernard et de Mme ARDOUIN Aimée, **Mme MESPLES Olga**, **M. SAINTORENS Denis**.

Absents excusés (pouvoirs) : M. LAGRAVE Renaud ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, Mme LE YONDRE Nathalie ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, M. GLEYZE Jean Luc ayant donné pouvoir à Mme PIQUEMAL Sophie, Mme LARRUE Marie ayant donné pouvoir à Mme PIQUEMAL Sophie, M. CARRERE Paul ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, M. COUTIERE Dominique ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, M. DELUGA François ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, M. LASSALLE Jean-Claude ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. MARTINEZ Manuel ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, M. TULARS Bernard ayant donné pouvoir à Mme MARIE Lucie, M. DECLERCQ Cyrille ayant donné pouvoir à M. GILLÉ Hervé, M. PAIN Cédric ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, Mme ARDOUIN Aimée ayant donné pouvoir à Mme MARIE Lucie, Mme TAPIN Maylis ayant donné pouvoir à M. DUNOGUES Yves, Mme TOSTAIN Emmanuelle ayant donné pouvoir à M. FORET Thierry.

Absents : M. BAUDE Vital (excusé), M. TAUZIN Arnaud (excusé), M. PAPADATO Patrick (excusé), Mme LONGUET Anne-Sophie (excusée) M. BOUFFIN Yann (excusé), M. DURRIEU Michel.

VIE INSTITUTIONNELLE :
Désignations pour les représentations du Parc

Commission Locale de l'Eau des SAGE « Vallée de la Garonne »

En raison du renouvellement du Collège des Communes, du Collège des Conseillers Régionaux et Départementaux et du Président, le Comité syndical doit délibérer pour procéder à la désignation pour la commission locale de l'Eau des SAGE « Vallées de la Garonne »

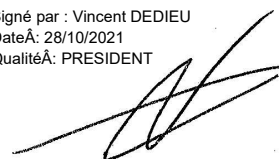
Le Parc naturel régional des Landes de Gascogne est membre du Collège des représentants des Collectivités Territoriales et des Établissements Publics Locaux au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE VALLEE DE LA GARONNE, avec un délégué.

Après en avoir délibéré, le comité Syndical unanime DECIDE :

- **DE DESIGNER** l' élu qui représentera le Parc au sein de la CLE du SAGE VALLEE DE LA GARONNE.
 - M. MARTINEZ Manuel

Fait pour valoir ce que de droit,
à Belin-Béliet, le 28 octobre 2021

Signé par : Vincent DEDIEU
DateÀ: 28/10/2021
QualitéÀ: PRESIDENT



Vincent DEDIEU
Président du Syndicat Mixte